

**PRESTATIONS NON INCLUSES OU A LA CARTE**

- **Electricité et eau** Consommations d'électricité et d'eau facturées selon relevés individuels effectués mensuellement.
- **Laverie** 3.50 € : Lavage    2.50 € : Séchage    0.50 € : Dose de lessive
- **Imprim'Service** Pôle doté d'un ordinateur et du matériel nécessaire pour tous vos travaux d'impression et de reliure (mémoires, rapports de stage, copies couleur...).  
Renseignements à l'accueil de votre résidence.
- **Parking** Uniquement pour la résidence Tempologis  
24.90 € / mois (Unité de facturation minimum au mois)



**PRESTATIONS HOTELIERES A LA CARTE (prix par prestation)**

- **Kit Linge** 12 € / kit : 2 draps, 2 taies, 2 draps de bain, 2 serviettes éponge, 1 tapis de bain et 2 torchons
- **TV** 30 € / mois (unité de facturation minimum)
- **Ménage** 25 € / Studio    30 € / Duplex    40 € / T2    50 € / T3  
*Possibilité d'une prestation de ménage ponctuelle : se renseigner à la réception*
- **Petit déjeuner** 10 € / personne. Cette prestation est à commander la veille avant 18h00.
- **Kit entretien** 6 € / kit : éponge, 2 doses lessive, 2 doses lave-vaisselle, sacs poubelle, 1 flacon multi-usages
- **Pack « Confort + »** 10 € / jour (Couette et oreillers mémoires de forme, machine à café type Nespresso avec capsules fournies, enceinte Bluetooth)  
(unité de facturation minimum)
- **Animaux :** Accueil de votre animal de compagnie (sauf NAC et chiens > à 30 kg + cat. 1 et 2) :  
5 €/ jour

## INFORMATIONS PRATIQUES

- ◆ **Accueil** : - Gestion sur place de votre dossier et loyers, démarches administratives
  - Présence téléphonique 24h/24 (en cas d'urgence)
  - Renseignements divers
  - Réception des colis, courriers à poster
  - Prêt sèche-cheveux, aspirateur, table et fer à repasser, matériel de puériculture
- ◆ **Wifi** : chaque appartement dispose d'une connexion wifi (les codes d'accès sont donnés à l'arrivée).
- ◆ **Parking vélo** : un local vélo fermé à clé est mis à disposition dans chaque résidence.
- ◆ **Distributeur automatique** : chaque résidence est équipée d'un distributeur de boissons fraîches et friandises en tout genre.
- ◆ **Maintenance** : tous les problèmes techniques dans votre appartement sont solutionnés dans les plus brefs délais (oubli de clés, fuites...).
- ◆ **Assurance et responsabilité civile** : assurance "multirisques locatifs" sur les biens mobiliers courants "personnels" à hauteur de 2 000 € par appartement en cas d'incendie ou dégâts des eaux.  
Les objets précieux et autres matériels de valeur devront faire l'objet d'une souscription individuelle.  
SPHINX RESIDENCES ne pourra être tenue responsable en cas de vols ou dégradations occasionnés sur les véhicules stationnés sur les parkings privatifs des résidences, ainsi que dans les appartements.  
L'assurance responsabilité civile n'est pas incluse et doit être souscrite individuellement.
- ◆ **Aide au logement** :  
En tant que locataire et selon vos revenus, vous pourrez peut-être bénéficier d'une aide financière pour votre logement (**APL** ou **ALS**). Cette aide varie en fonction de vos revenus, du montant de votre loyer, du nombre de personnes occupant le logement et bien sûr du type de logement occupé.  
Si vous avez moins de 20 ans et que vos parents perçoivent pour vous encore des allocations familiales, vous ne pourrez cumuler les deux aides, il vous faudra faire un choix.  
Cette demande est à effectuer auprès de la CAF de Caen (8 Avenue du 6 Juin – 0810.25.14.10). ou sur internet : [www.caf.fr](http://www.caf.fr)
- ◆ **Transports en commun** :  
Les liaisons de bus et tram sont assurées par TWISTO. Pour obtenir une carte de transport, vous devez justifier de votre statut d'étudiant et de votre domiciliation à Caen. N'hésitez pas à demander une attestation de logement auprès de la réception.  
Pour tous renseignements, vous pouvez vous rendre 15 Rue de Geôle à Caen – 02.31.15.55.55 ou sur internet : [www.twisto.fr](http://www.twisto.fr)
- ◆ **Taxe d'habitation** :  
La taxe d'habitation est exigée par le centre des impôts de Caen pour toute personne occupant son logement au 1<sup>er</sup> janvier de l'année. Si vous êtes étudiant, renseignez-vous auprès du centre des impôts de Caen pour un plafonnement qui peut être pratiqué en fonction de vos revenus. CDI de Caen – 145 Rue de la Délivrande – 02.31.47.11.11.